

GUIDE DES ARBRES REMARQUABLES





Guide rédigé par Janoud Lisa, apprentie au CEN Isère en 2023-2024 sur l'antenne de la Réserve Naturelle Nationale du Grand Lemps.

Dans le cadre du suivi SE58 : localisation de tous les arbres de diamètre remarquable.

A destination des bénévoles souhaitant s'impliquer dans l'inventaire des Arbres remarquables.



Réserve Naturelle Nationale
et Périmètre de Protection
TOURBIERE DU GRAND LEMPS



Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère

ARBRES REMARQUABLES ?

UN ARBRE PEUT ÊTRE REMARQUABLE POUR DIFFÉRENTES RAISONS :

- ARBRE ÂGÉ AVEC DES DIMENSIONS IMPORTANTES
(CIRCONFÉRENCE $\geq 204,2$ CM = DIAMÈTRE ≥ 65 CM)
 - ARBRE D'UNE ESTHÉTIQUE DISTINCTE
(EX : ARBRE TÊTARD, ARBRE TORTUEUX...)
 - ARBRE AVEC UNE HISTOIRE PARTICULIÈRE
(EX : ARBRE COMMÉMORATIF D'UNE BATAILLE)
 - ARBRE DONT L'ESSENCE EST RARE
 - ARBRE ABRITANT UN NID D'UNE ESPÈCE PATRIMONIALE
-

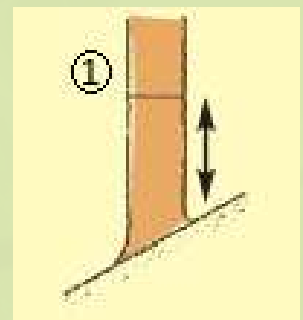
MESURE DES DIMENSIONS

CIRCONFÉRENCE ET DIAMÈTRE DE L'ARBRE

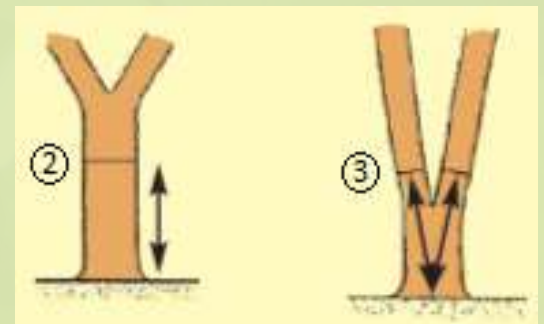
┌---→ MESURE DE LA CIRCONFÉRENCE : Faire le tour du tronc à 1m30 du sol avec un mètre ruban ou un décamètre souple.

CAS PARTICULIERS :

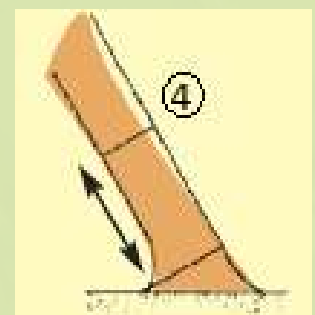
* Cas d'un arbre situé dans une pente (1) : la mesure est faite côté amont de l'arbre, c'est-à-dire au niveau le plus haut du sol.



* Cas de tiges jumelles : si leur soudure à lieu à plus de 1m30 (2), la mesure est prise normalement à 1m30. Dans le cas contraire (3), chaque tige est mesurée séparément.



* Cas d'un arbre penché (4) : inclinaison du matériel de mesure de sorte que celle-ci soit prise perpendiculairement à l'axe de l'arbre



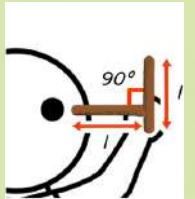
┌---→ CALCUL DU DIAMÈTRE : $\text{Diamètre} = \text{Circonférence} / \pi$

MESURE DES DIMENSIONS

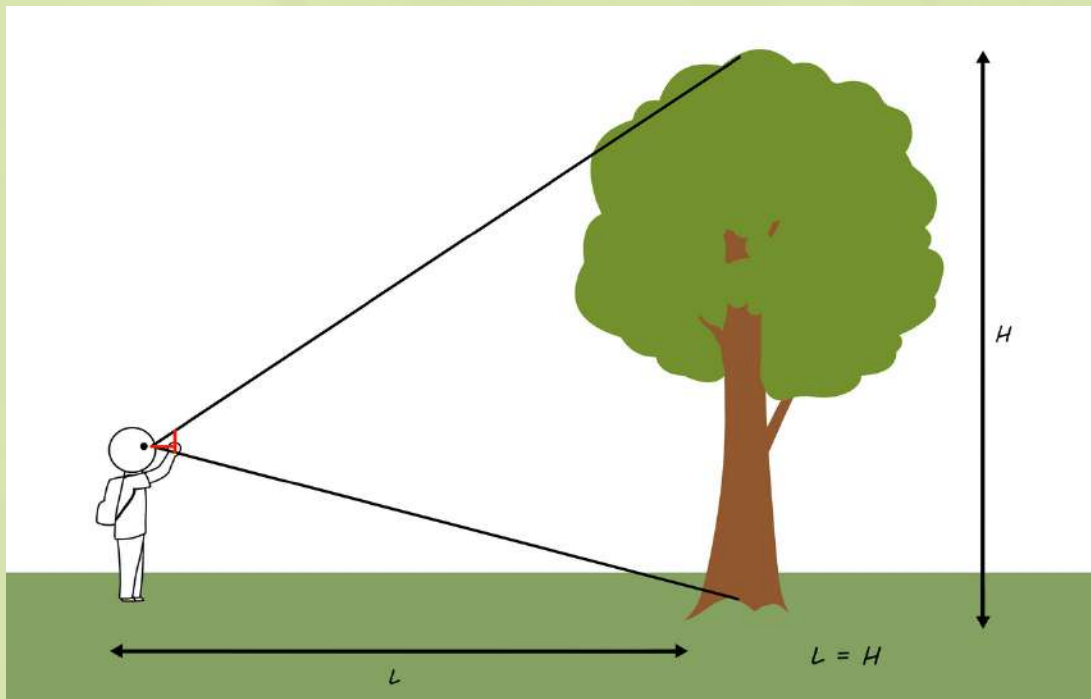
HAUTEUR DE L'ARBRE

┌───→ CROIX DU BUCHERON :

Munissez-vous de 2 bâtons de même longueur et positionnez les perpendiculairement devant votre œil de façon à former un angle droit



Eloignez-vous de l'arbre de façon à faire coïncider la base du bâton vertical avec la base de l'arbre et l'extrémité haute de ce même bâton avec le sommet de l'arbre.



= la distance qui vous sépare de l'arbre correspond à la hauteur de celui-ci. (Vous pouvez estimer cette distance avec des pas d'un mètre)

ARBRE TÊTARD

Arbre têtard ou trogne : Arbre au tronc court surmonté d'une "tête" boursouflée d'où partent de nombreuses branches formant une "touffe". Ce port particulier est issu d'une taille régulière.

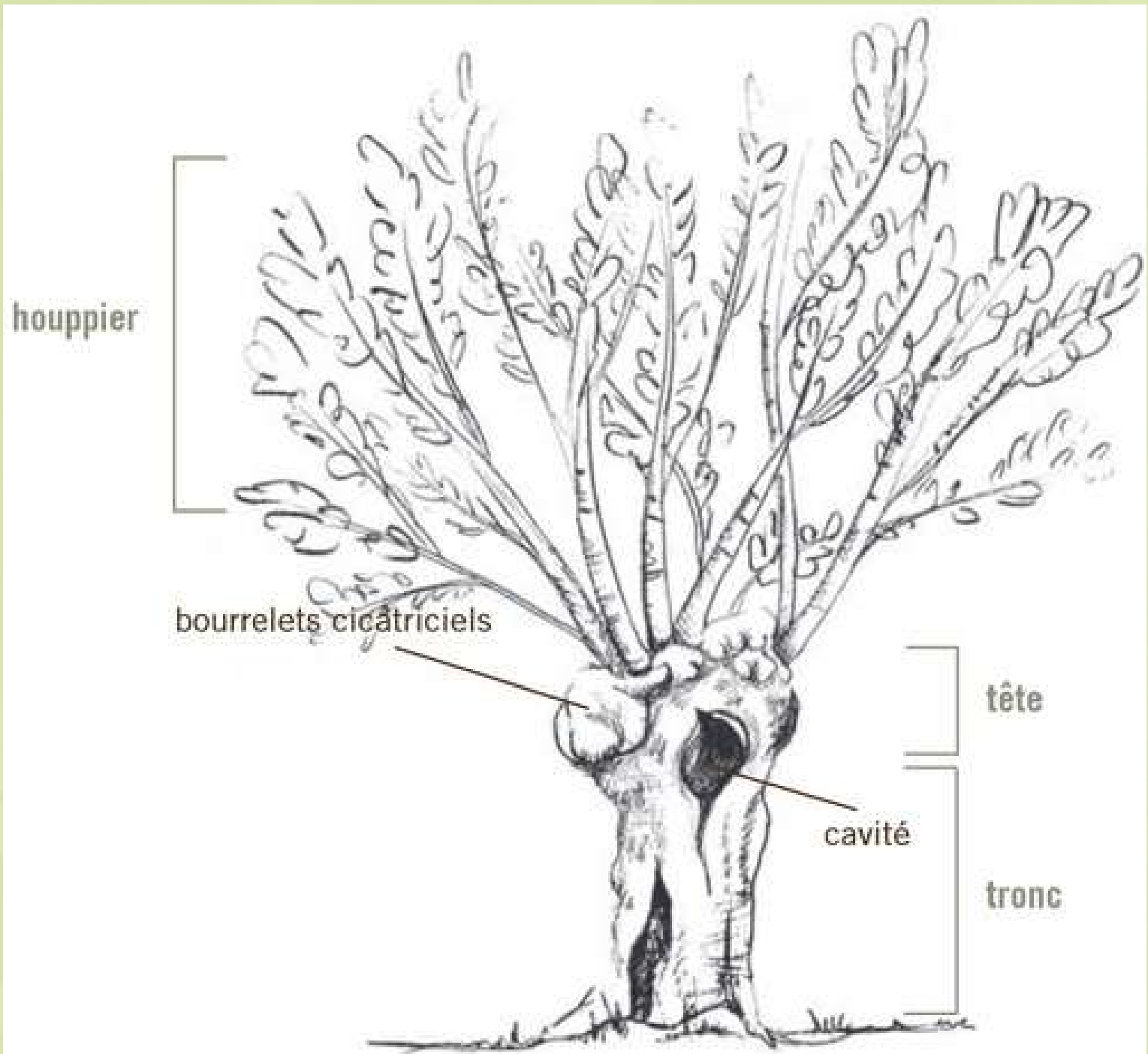


Figure extraite du guide « Les arbres têtards », lifebiocorridors 2019

EXEMPLE D'ARBRE TÊTARD

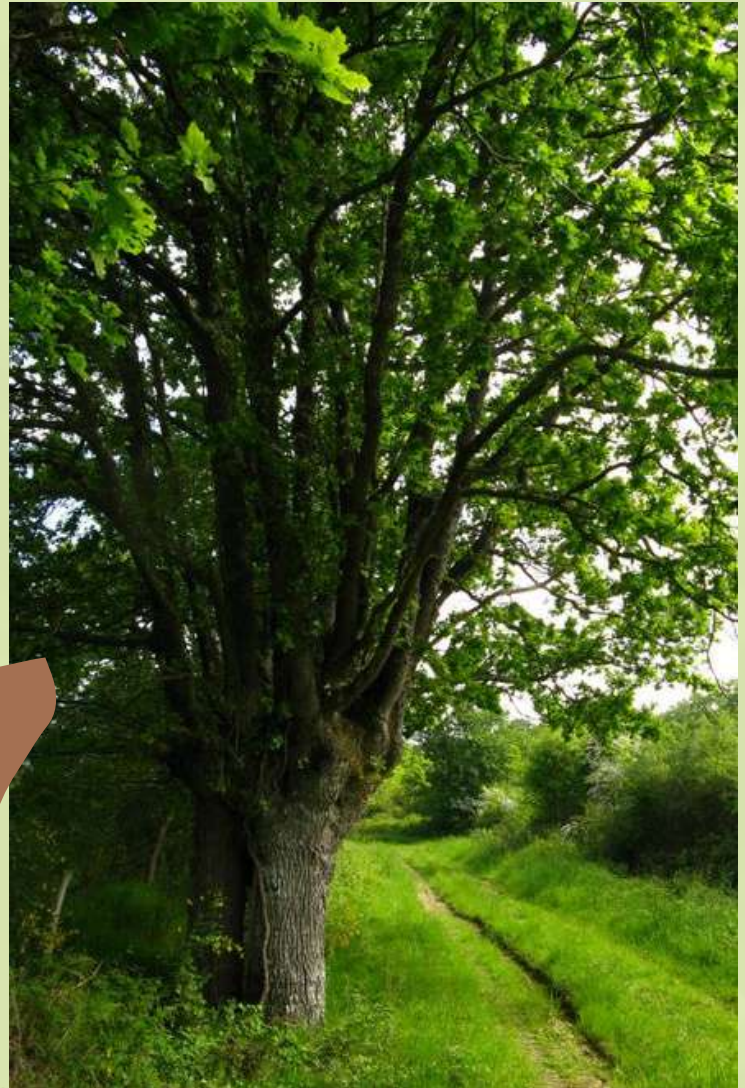


**Saule têtard
(taille récente)**



©J.Monin

**Chêne têtard
(taille + ancienne)**



©David Ollivier

DENDRO-MICROHABITATS

Les arbres matures développent souvent des particularités physiques, appelées dendro-microhabitats (DMH), permettant d'accueillir une grande biodiversité.

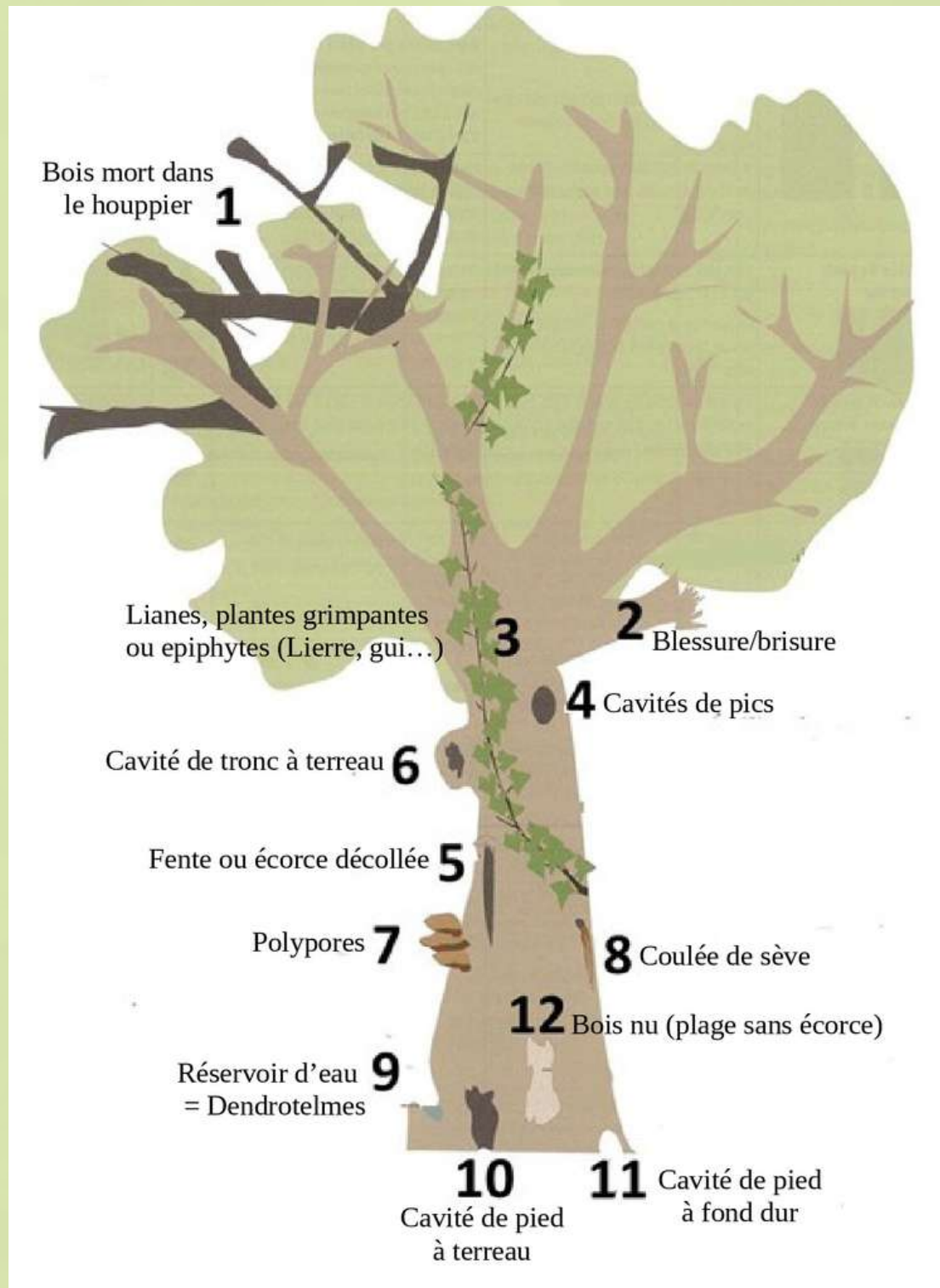


Figure sur les DMH adapt e de Emberger et al. 2013

1



Bois mort dans le houppier



2



Blessure / brisure



3



Plantes grimpantes et épiphytes



4



Cavités creusées par les pics



5



Fente ou écorce décollée



6



Cavité de tronc à terreau



7



Polypores



8



Coulée de sève



9



Cavité remplie d'eau = dendrotelme



10



Cavité de pied à terreau



11



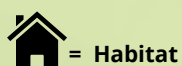
Cavité de pied à fond dur (absence de bois carié)



12



Plage sans écorce (bois nu) (futur habitat)



= Habitat



= Reproduction



= nourriture

CONDITIONS DMH

Il est important de relever les différents type de DMH que porte chaque arbre remarquable lorsqu'ils respecte les conditions suivantes :

Bois mort dans le houppier : > 20 % du volume totale de branches OU 1 branche morte de diamètre ≥ 20 cm et de longueur ≥ 50 cm

Blessure/brisure : diamètre ≥ 20 cm et longueur ≥ 50 cm

Lianes : > 25 % surface du tronc et/ou du houppier.

Cavité de pics (diamètre ≥ 4 cm) : Ne pas confondre avec trous de nourrissages.

Cavité de pied : diamètre ≥ 10 cm

Cavité de tronc évolutive à terreau : diamètre ≥ 10 cm (constitué de bois carié décomposé).

Dendrotelme : diamètre ≥ 15 cm.

Fente profonde (largeur > 1 cm, profondeur > 10 cm et longueur ≥ 30 cm) ou écorce décollée formant un abri (décollement > 1 cm, largeur et hauteur > 10 cm)

Plage de bois sans écorce : Surface > 600 cm soit une feuille A4.

Champignon polypore : diamètre ≥ 10 cm, taille > un œuf

Coulée de sève fraîche : ≥ 20 cm.

COORDONNÉES

Pour toutes questions ou complément d'informations, n'hésitez pas à contacter la Réserve du Grand Lemps :

Adresse postal : 35 chemin de Baraban, 38690 Châbons

Adresse mail : grand-lemps@cen-isere.org

Téléphone : 09.84.36.01.52

A VOS ARBRES !



Réserve Naturelle Nationale
et Périmètre de Protection
TOURBIERE DU GRAND LEMPS



Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère